

Baulne Info

n° 120



p. 2 Mot du Maire

p. 3-7 Vie communale

p. 8-9 Finances

p.10-13 Patrimoine, Travaux
Environnement & Cadre de vie

p.14-15 Urbanisme

p.16-19 Vie scolaire,
jeunesse & CMJ

p. 22-26 Vie Associative & Culturelle

p. 27 PNRFG

p.28-32 Infos pratiques

p. 20-21 Manifestations

Mairie de Baulne
102 route de Corbeil
91590 Baulne

☎ 01 64 57 60 71

✉ accueil.mairie@baulne.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et samedi de 9h00 à 11h45

Mardi, jeudi de 14h00 à 17h45

Vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

Fermé le mercredi



Chères Baulnoises, chers Baulnois,

Je souhaite tout d'abord vous adresser mes sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Votre mobilisation, bien que le scrutin ne présentait pas de suspense avec une seule liste en présence, revêt une importance particulière à nos yeux. Elle traduit votre attachement à la vie démocratique locale et renforce pleinement la légitimité de notre engagement. Cette confiance nous honore, mais surtout, elle nous oblige. Elle nous engage à poursuivre notre action avec sérieux, proximité et détermination, au service de l'intérêt général et du bien-vivre à Baulne.

Dans cette volonté de toujours mieux vous informer et de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants, nous avons souhaité poursuivre l'évolution de nos outils de communication. Lors de la précédente mandature, plusieurs étapes importantes ont été franchies, notamment avec la mise en place de l'application IntraMuros, la création du site internet communal, les réunions de quartiers. Aujourd'hui, nous faisons évoluer le format du Baulne Info. Nous avons souhaité un support plus moderne, plus lisible et plus convivial, afin de faciliter l'accès à l'information pour tous. Nous espérons sincèrement que ce nouveau format répondra à vos attentes et qu'il vous accompagnera agréablement dans votre lecture.

Lors de la campagne municipale, nous avons pris un engagement clair, celui de maîtriser la fiscalité locale et de limiter les augmentations d'impôts fonciers. Cet engagement, nous le tenons. En avril dernier, le conseil municipal a voté un budget communal ambitieux pour l'année 2026, avec 1,6 millions d'euros en fonctionnement et 379 532 euros en investissement. Même avec ces prévisions, la part communale des impôts fonciers ne sera pas augmentée. Cette décision s'inscrit dans la continuité de la gestion rigoureuse que nous menons. Elle constitue un marqueur fort de notre équipe municipale, celle d'agir pour le développement de la commune tout en préservant le pouvoir d'achat des Baulnois. Nous continuerons dans cette voie, avec exigence et responsabilité.

Avec le retour des beaux jours, les incivilités notamment à travers les dépôts sauvages se multiplient dans nos champs et nos espaces naturels. Avec le soutien du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, des barrières seront mises en place dans les prochaines semaines pour protéger les accès à nos chemins ruraux, un dispositif entièrement financé par le PNRGF.

Sur un volet plus léger, et à l'approche de la fin de l'année scolaire, nous nous tournons déjà vers l'un des moments forts de la vie baulnoise, celui de la fête du village, qui se tiendra le 4 juillet prochain et auquel nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour partager ensemble de beaux moments à Baulne.

Xavier GUILBERT

Résultats des élections municipales

Lors du scrutin municipal du 15 mars 2026, la commune de Baulne comptait 1 010 inscrits. 423 électeurs se sont déplacés aux urnes, soit un taux de participation de 41,88 %. Parmi les bulletins, 5 ont été déclarés nuls et 12 blancs, portant à 406 le nombre de suffrages exprimés. Une seule liste était candidate : Baulne, nature et avenir, conduite par Xavier Guilbert. Elle a recueilli 100 % des suffrages exprimés. À l'issue du scrutin, les 15 candidats de la liste ont été élus et composent désormais l'intégralité du Conseil municipal.

Un nouveau mandat placé sous le signe de l'engagement collectif

À l'occasion de l'installation du nouveau Conseil municipal et de l'élection du Maire et des adjoints, un temps important de la vie démocratique locale s'est tenu en mairie.

Xavier Guilbert, le Maire nouvellement (re)élu a tenu à remercier les habitants pour leur participation et leur confiance, ainsi que l'ensemble des élus pour leur engagement dans la construction du projet municipal. Il a également salué la confiance que lui ont accordée les membres du Conseil municipal lors de son élection.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité d'un travail collectif, porté par une équipe unie et mobilisée. L'objectif est clair : mettre en œuvre le projet pour lequel la liste a été élue, avec exigence, proximité et sens des responsabilités, au service de tous les Baulnois.

L'action municipale ne se limitera pas aux frontières de la commune. Elle s'inscrira également dans une dynamique territoriale plus large, en lien étroit avec les partenaires institutionnels (la Communauté de Communes, le Parc Naturel Régional du Gatinais Français, le Département, le SIARCE, ...), afin de contribuer activement au développement et à l'équilibre du territoire en nous assurant que Baulne puisse s'y faire entendre.

Une équipe à votre service

Le Conseil municipal est composé de 15 élus engagés au service de la commune. Chacun, avec ses compétences et sa sensibilité, participe à la mise en œuvre du projet municipal dans un esprit de responsabilité et de proximité.



L'équipe municipale et les commissions



Commission finances



Commission information



Commission Communale d'Action Sociale



Commission urbanisme



Commission patrimoine, cadre de vie et environnement



Commission scolaire, périscolaire, jeunesse, relation aux associations, événements communaux, CMJ



Xavier GUILBERT

Maire

Président de toutes les commissions



Véronique BRISSET

1ère adjointe au maire

VP de la commission des affaires sociales, scolaire, périscolaire



Jean-Luc RICHY

2ème adjoint au maire

VP de la commission urbanisme



Nelly FELS

3ème adjointe au maire

VP des commissions finances et information



Robert DEUDON

4ème adjoint au maire

VP de la commission patrimoine, cadre de vie, environnement



Laure TROCCAZ

Conseillère municipale déléguée aux CMJ, relation aux associations, événements communaux



Philippe CARPENTIER

Conseiller municipal délégué aux étangs, bâtiments communaux



Christian VERGNE

Conseiller municipal délégué du suivi opérationnel des demandes d'urbanisme, de l'habitat et de l'eau



Frédérique LUDER

Conseillère municipale



Sandrine TARDIVEL

Conseillère municipale



Thierry VIDAL

Conseiller municipal



Magalie VINCENT

Conseillère municipale



Fabien TAILLANDIER

Conseiller municipal



Sandrine CAILLET

Conseillère municipale



François VIAL

Conseiller municipal



Au conseil municipal

Du 16 février 2026

- Délibération n° 2026/01 – Convention de mise à disposition à titre gratuit de sites de manœuvre et d'exercice de la commune au profit du SDIS de l'Essonne, annule et remplace la délibération du 03/12/2025.

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/02 – Convention de cession des appareils photographiques et des barrières de limitation d'accès avec le PNR

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/03 – Convention tripartite (SIARCE/PETITIONNAIRE/COMMUNE) en vue de l'incorporation de voirie réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable dans le domaine public dans le cadre du projet de plusieurs constructions au 9 rue d'Avoux.

Approuvée à l'unanimité

Du 21 mars 2026

- Election du Maire et des Adjoints

Délibération n° 2026/04 – Création de 4 postes d'adjoints

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/05 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Approuvée à l'unanimité

Du 30 mars 2026

- Délibération n° 2026/06 - Création des commissions communales et nomination des membres

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/07 – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/08 – Nomination des délégués auprès du SIEGIF

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/09 – Nomination des délégués auprès du PNRGF

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/10 – Nomination des délégués auprès du SIARCE

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/11 – Nomination des délégués auprès du SMOYS

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 2026/12 – Désignation d'un délégué représentant le collège des élus et d'un délégué représentant le collège des bénéficiaires au CNAS

Approuvée à l'unanimité

Au conseil municipal

Du 30 mars 2026, suite

- Délibération n° 2026/13 – Désignation d'un correspondant défense
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/14 – Indemnités de fonction Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux délégués
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/15 – Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/16 – Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/17 – Modification du tableau des effectifs
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/18 – Approbation de l'adhésion de la commune d'Abbéville-La-Rivière au SMOYS pour la compétence IRVE
Approuvée à l'unanimité

Du 15 avril 2026

- Délibération n° 2026/19 – Approbation du Compte Financier Unique
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/20 – Affectation des Résultats
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/21 – Taux d'imposition 2026
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/22 – Subventions aux associations 2026
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/23 – Budget primitif 2026
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/24 – Avenant au bail commercial pour la location à une entreprise du terrain dit de la Bascule, terrain nu sur la RD 91 (Une partie des parcelles AK 70 et AK 121)
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/25 – Proposition de la liste des commissaires pour la commission communale des impôts directs
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2026/26 – Nomination d'un délégué titulaire auprès du S.I.A.R.C.E. Compétence Eaux Pluviales Urbaines suite à la démission de M. GUILBERT Xavier
Approuvée à l'unanimité

Etat civil

NAISSANCES :

Le 27/01/2026 LELLOUCHE Calixte

Le 06/05/2026 MAJOREL Jules

Le 07/05/2026 PEREZ Emma



MARIAGES :

Le 02/05/2026 Monsieur COURBET Andy et Madame LLORCA Lucia

PACS :

Le 05/03/2026 Monsieur MENARD Florent et Madame CORALLO Ornella

Le 27/03/2026 Monsieur FORTIER Jordy et Madame WIMART Chloé

Le 10/04/2026 Monsieur FUHRO Kenny et Madame POUYEZ Jade



DECES :

Le 08/02/2026 Monsieur LAQUIEZE Christian 71 ans

Le 15/04/2026 Monsieur SHEHADEH Frédéric 71 ans

Le 18/04/2026 Monsieur COL Didier 73 ans

Le 11/05/2026 Monsieur ROUHAUD Jean-Claude 85 ans



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, la commune de Baulne s'est rassemblée pour commémorer la victoire de 1945, un moment fort de notre histoire qui nous rappelle le prix de la paix et de la liberté.

Dans le contexte international troublé que nous connaissons aujourd'hui, cette cérémonie prend une résonance toute particulière. Elle nous invite à rester lucides face aux tensions du monde et à mesurer la fragilité de l'équilibre pour lequel tant de femmes et d'hommes se sont battus.

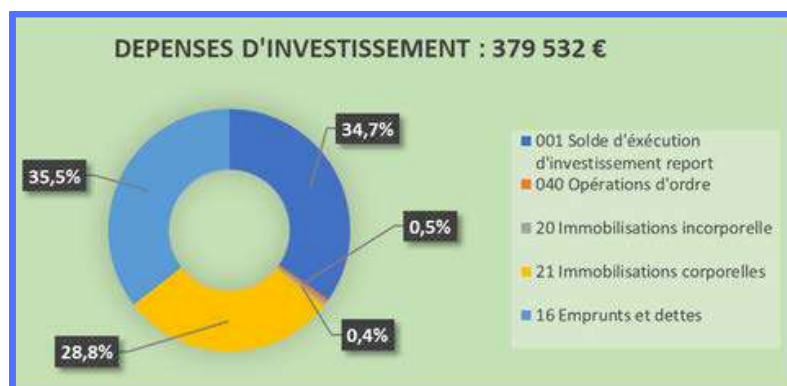
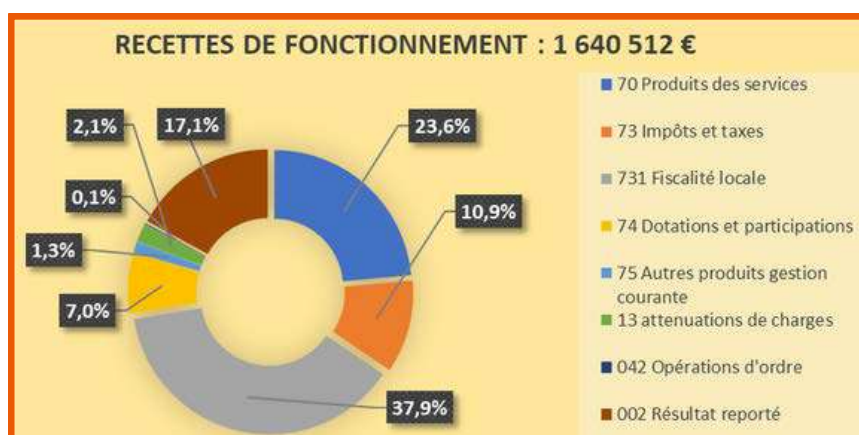
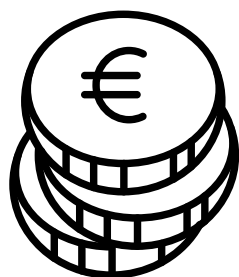
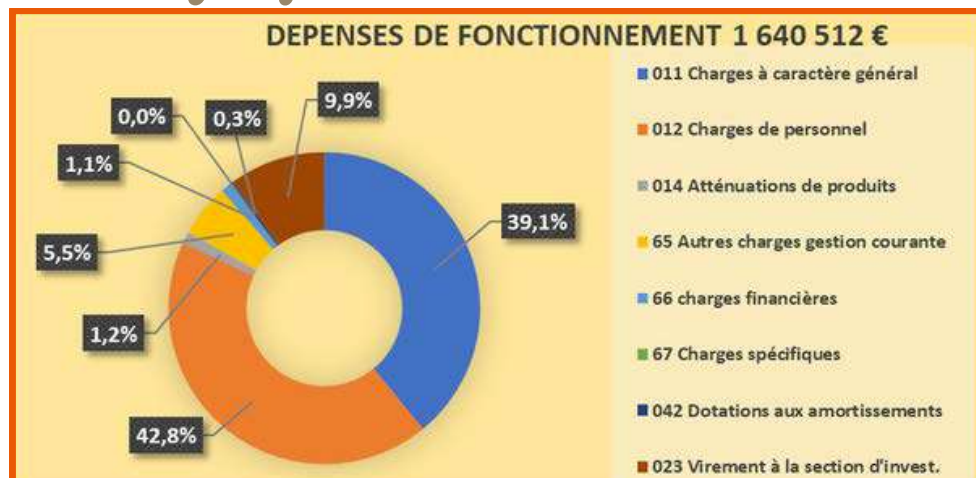
Le devoir de mémoire n'est pas seulement un hommage au passé, il est une responsabilité collective tournée vers l'avenir. Il nous appartient de transmettre cette mémoire aux jeunes générations, afin qu'elles comprennent les enjeux, les sacrifices consentis et les valeurs que nous devons continuer de défendre.

Cette année encore, les élèves de l'école ont pleinement participé à la cérémonie, notamment en entonnant la Marseillaise. Leur présence attentive et respectueuse est un signe fort de cette transmission en action.

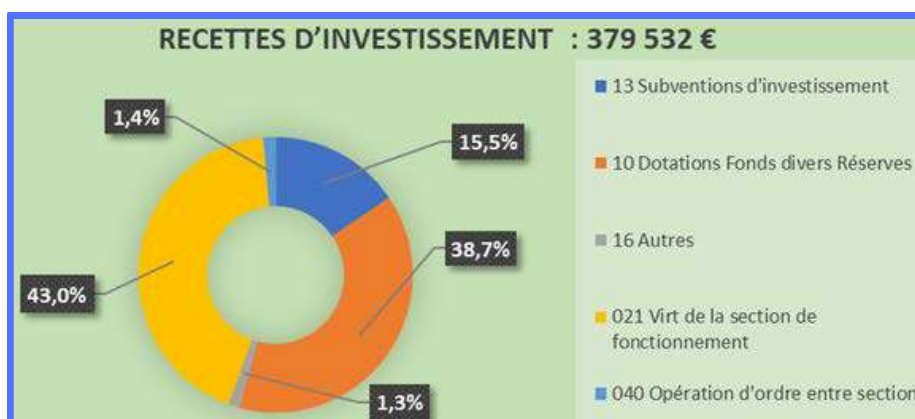
Le Conseil Municipal des Jeunes a également pris part à cet hommage. Pour la seconde année consécutive, ses membres ont procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs, témoignant de leur engagement et de leur attachement à la mémoire de celles et ceux qui sont tombés pour la France.

Par ces gestes simples mais profondément symboliques, Baulne affirme son attachement au souvenir, à la paix et aux valeurs républicaines. Continuons, ensemble, à faire vivre cette mémoire.

Le budget primitif 2026



INVEST!



Les taxes communales

Comme annoncé dans notre programme, les taux des taxes communales pour 2026 sont maintenus pour 2026 : 32,50 % pour la taxe foncière sur le bâti, 7,97 % pour la taxe d'habitation et 58,12 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Une gestion communale équilibrée et engagée

Cette année, le budget communal a été construit dans le souci de préserver l'ensemble des services publics, de maintenir des investissements raisonnés et de poursuivre activement la recherche de subventions. La priorité est donnée à la sécurisation des voiries ainsi qu'à l'amélioration du stationnement, afin de renforcer la sécurité et le confort de tous.

Par ailleurs, la commune s'engage dans la restauration de son patrimoine dans les années à venir. Elle veille également à préserver la qualité du cadre de vie en entretenant les espaces de végétation, les espaces naturels et en poursuivant le fleurissement du village. Enfin, la municipalité souhaite continuer à faire vivre le village en proposant des manifestations conviviales et ouvertes à l'ensemble des administrés.

Nouveaux arrivants



Bienvenue aux nouveaux habitants installés récemment dans la commune !

Afin de mieux vous connaître et de vous associer à la vie locale, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.

Cela nous permettra notamment de vous convier à la cérémonie du **17 octobre**, un moment important de la vie communale.

Nous serons heureux de vous y accueillir et de partager ce temps convivial avec vous.

Nouvelle activité sur la commune

Architecte libérale

Ollo Architecture

Construction, rénovation et extension de maison

69 rue de Boigny, 91590 Baulne



06 25 71 83 83 <https://www.ollo-architecture.fr/>

Les travaux sur la commune

Installation d'un défibrillateur à la salle polyvalente

Dans le cadre de sa politique en faveur de la sécurité et du bien-être de tous, la commune a procédé à l'installation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) à la salle polyvalente.

La salle polyvalente étant un lieu de rassemblement fréquent pour les activités associatives, et festives, cette installation représente un atout essentiel pour renforcer la sécurité des usagers.

En cas d'urgence, il est essentiel d'alerter immédiatement les secours :

- 15 : SAMU
- 18 : Sapeurs-pompiers
- 112 : Numéro d'urgence européen

Rappel : chaque minute compte en cas d'urgence.

L'acquisition de cet équipement a été financée à hauteur de 50 % du coût total hors taxes grâce à une subvention accordée par la Communauté de communes du Val d'Essonne, représentant un montant de 1 191,24 €.



Développement au City stade pour les plus petits

L'installation de deux nouvelles structures de jeux pour les jeunes enfants, dans l'enceinte du city stade, vient compléter les équipements déjà en place pour le plus grand plaisir de nos jeunes Baulnois.



La cour de l'école maternelle

Les marquages dans la cour de l'école maternelle ont été repeints, pour le plus grand plaisir des enfants, qui pourront en profiter pleinement lors des récréations mais également lors des activités scolaires.



Les éco-actions sur la commune

Le 8 mars, un atelier de compostage a permis de sensibiliser les participants au tri des déchets organiques. Les différents types de composteurs et leur utilisation ont été présentés, ainsi que les bons gestes à adopter au quotidien. Un moment convivial et instructif pour encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La Recyclerie Mobile du Gatinais vient à votre rencontre !

Dimanche 31 mai à Baulne de 15h à 18h (parking de la salle polyvalente Paul Pouteau)

Les travaux sur la commune, suite

Installations de Barrières sur 3 chemins Ruraux

Depuis plusieurs années et surtout depuis quelques mois, la commune est confrontée à une recrudescence de dépôts sauvages aux abords de certains chemins ruraux. Ces incivilités, en plus de dégrader notre environnement, engendrent des coûts importants pour la collectivité et mobilisent régulièrement nos services techniques. Afin de lutter efficacement contre ce phénomène et de préserver la qualité de nos paysages, la municipalité en collaboration avec le PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS et avec l'approbation des exploitants agricoles a décidé d'installer plusieurs barrières sur des accès identifiés comme particulièrement exposés.

Ces équipements ont pour objectif de limiter l'accès aux véhicules non autorisés, tout en maintenant le passage pour les usagers légitimes, agriculteurs, riverains, promeneurs ainsi que les services de secours et d'entretien .

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de protection durable de notre patrimoine naturel et de responsabilisation de chacun face au respect de l'espace public.

Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et passibles de sanctions. La commune continuera, en parallèle, à mener des actions de sensibilisation et à étudier toute mesure complémentaire permettant de prévenir ces comportements.

Nous comptons sur le civisme de tous pour contribuer à la propreté et à la préservation de notre territoire.

Il s'agit des chemins suivants :

- Chemin rural n°16 de la Vieille Rue (prolongement de la route qui descend au passage à niveau n°28) qui sera fermé à 30m de la RD191 par une barrière.
- Chemin rural n°23 dit chemin des laveuses (Chemin qui dessert la station de pompage du pétrole de chez VERMILLON) qui sera fermé à la fin de la clôture délimitant l'emprise de l'exploitation environ à 135m de la RD 191
- Chemin rural nouveau dit de la Chénat (Chemin qui dessert le SILO sur la route de Mondeville) qui sera fermé à la fin de la clôture délimitant le silo environ à 140m de la RD87.

Ces barrières ainsi que leur pose ont été entièrement financées par le PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS pour un montant total de plus de 8 000€.

Installation d'une Barrière sur le CR15

Pour compléter cette action et comme nous l'avons écrit précédemment dans le bulletin municipal n°119 de janvier 2026, nous allons fermer à la circulation (pour les véhicules à moteur) à l'aide d'une barrière, dès fin juin et en collaboration avec la Commune de Ballancourt-sur-Essonne, le Chemin Rural n°15 qui se situe en prolongement de la Rue des Saussaies vers le Château de Ballancourt). Les piétons et les cyclistes pourront circuler tranquillement sur ce chemin.



Modèle de barrière

Les travaux sur la commune, suite

Achat et pose de 4 Pièges Photographiques

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets et afin de préserver la propreté ainsi que la qualité de notre environnement, des dispositifs de surveillance photographiques (Pièges photographiques) vont être installés prochainement sur certains sites régulièrement concernés par des actes d'incivilité.

Ces dispositifs ont pour objectif :

- d'identifier les auteurs de dépôts illégaux
- de prévenir les atteintes à l'environnement
- de contribuer à la salubrité publique.

Les images collectées sont utilisées exclusivement dans le respect de la réglementation en vigueur et peuvent être transmises aux autorités compétentes en cas d'infraction constatée.

Ces pièges photographiques ont été fournis et subventionnés à 50% par le PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS.

Travaux sur la RD191 et la RD 831

La sécurité des Baulnois est une priorité pour la municipalité. La RD191 (Route de Corbeil), route départementale et axe de convoi exceptionnel, est gérée par le Département de l'Essonne, ce qui limite les aménagements possibles par la commune. L'installation de nouveaux feux tricolores ou de ralentisseurs n'est notamment pas autorisée. Toutefois, en concertation avec le Département, plusieurs actions de prévention ont été mises en place pour favoriser le respect de la vitesse et renforcer la sécurité des usagers.



La réfection de la couche de roulement sur une partie de la RD191 (Route de Corbeil), de la station Total jusqu'au carrefour menant à Mondeville, sera réalisée de nuit du 26 au 29 mai.

Suite à l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police du Conseil départemental, nous avons réalisé la réfection de 7 passages piétons sur la RD191 et la RD831, le traçage de lignes blanches sur la RD831, l'éclairage d'un passage piéton aux abords du n°84 Route de Corbeil, la création d'un cédez-le-passage au niveau du carrefour de la Route de Corbeil et de la rue du Val d'Essonne, ainsi que la pose de deux panneaux « Radars fréquents ».

Dès que la couche de roulement sera terminée, nous effectuerons le marquage complémentaire des lignes blanches sur la RD191.

Petit geste pour notre planète



Et si chacun était acteur du bien-être de notre planète....

Le Miel un trésor doré

Le Miel est un trésor doré offert par les abeilles. Doux comme un rayon de soleil, il apaise la gorge, réchauffe le cœur et donne de l'énergie au corps. Riche en bienfaits naturels, il protège, réconforte et parfume la vie d'une touche sucrée venue des fleurs.

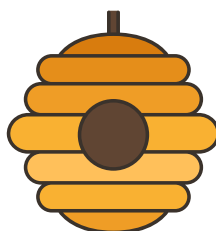
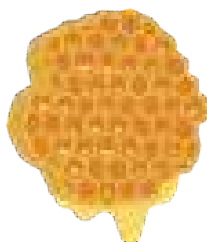
Quelques idées pour vous préparer un miel aromatisé.

Pour réaliser vos miels, vous avez besoin :

- D'un bocal en verre propre et bien sec,
- De 250g à 500g de miel de qualité (acheté de préférence chez un apiculteur)
- De plantes fraîches ou séchées, d'épices ou de fruits – les plantes peuvent être utilisées entières ou légèrement coupées pour faciliter l'infusion. Avec les plantes séchées, une petite quantité suffit : vous pouvez ajouter 1 à 2 C.à.S pour un pot de miel. Elles sont très concentrées et libèrent rapidement leurs arômes. Avec les plantes fraîches, remplissez davantage le bocal, 3 à 4 C.à.S.
- Pour les fruits, privilégiez des zestes d'agrumes, des petits morceaux de pommes, de poires ou de baies séchées.
- Pour les épices, vous pouvez les ajouter en morceaux, par exemple avec les bâtons de cannelle, les gousses de vanille ou les graines de fenouil. Vous pouvez également ajouter des épices en poudre, comme du curcuma ou du gingembre 2 à 4 C.à.S.

Quelques associations inspirantes

- **Miel au thym et aux zestes de citron** : *Apaise la gorge irritée et les coups de froid.*
- **Miel au gingembre** : *Réchauffe et stimule, idéal en hiver.*
- **Miel à la lavande et à la camomille** : *Apaise et aide à mieux dormir.*
- **Miel aux zestes d'orange et au romarin** : *Soutient l'immunité et la digestion.*
- **Miel à la cannelle et à la pomme séchée** : *Très gourmand, réconforte.*
- **Miel aux graines ou fleurs de fenouil et anis vert** : *Favorise la digestion.*
- **Miel aux bourgeons ou aiguilles de sapin** : *Possède un effet expectorant.*



Déclarations préalables

- Changement des ouvrants, isolation extérieure des façades, installation d'une VMC et d'une pompe à chaleur et création de deux vélux, 37 rue Georges Heren, arrêté du 29/01/2026
- Installation de 8 panneaux photovoltaïques, 23 rue du Mosnil, arrêté du 03/02/2026
- Changement d'une porte d'entrée, 4 fenêtres PVC et 2 portes fenêtres, 26 rue du Mosnil, arrêté du 06/02/2026
- Installation de 12 panneaux photovoltaïques, 26 rue du Mosnil, arrêté du 13/02/2026
- Construction d'un abri de jardin complété par un carport, 11 rue de Boigny, arrêté du 19/02/2026
- Remplacement d'un portail bois par portail aluminium, 1 rue des Saussaies, arrêté du 27/02/2026
- Installation de 6 panneaux photovoltaïques, 3 allée du Mazelin, arrêté du 05/03/2026
- Création de stationnement vélos, Gare de la Ferté-Alais, arrêté du 17/03/2026
- Installation de 6 panneaux photovoltaïques, 20 bis rue de Boigny, arrêté du 27/03/2026
- Remplacement d'un portail bois par un portail aluminium, 6 impasse des Bouleaux, arrêté du 31/03/2026
- Remplacement d'un portail battant, par un portail motorisé, 29 rue Georges Heren, arrêté du 04/05/2026

Installer une caravane dans son jardin

Installer une caravane dans son jardin est soumis à des règles précises, notamment en matière d'urbanisme.

Voici ce qu'il faut savoir avant de garer sa caravane sur son terrain.

Peut-on installer librement une caravane dans son jardin sans autorisation ?

Oui, il est possible d'installer une caravane dans son jardin, mais seulement sous certaines conditions. La première règle essentielle à retenir concerne la durée d'installation. Si la caravane reste stationnée moins de 3 mois par an, vous n'avez généralement pas besoin d'autorisation.

Toutefois, ce délai de 3 mois s'apprécie sur l'année civile et ne nécessite pas que les 3 mois soient consécutifs. Attention cependant : pour rester dispensé de toute autorisation, la caravane doit conserver ses moyens de mobilité (roues, barre de traction) et ne pas être fixée au sol. Si vous la raccordez durablement à l'eau ou à l'électricité, ou si vous l'utilisez comme habitation permanente, les règles changent (voir page suivante).

En résumé, une caravane peut stationner temporairement dans un jardin privé sans démarche administrative, tant qu'elle ne dépasse pas trois mois par an et reste mobile. Mais au-delà de cette durée, la loi impose des formalités spécifiques.

Installer une caravane, suite ...



Oui, au-delà de 3 mois par an, une déclaration préalable en mairie est obligatoire. Conformément au Code de l'urbanisme, le stationnement prolongé d'une caravane sur un terrain privé est soumis à réglementation, même s'il s'agit de votre propre jardin. Cette déclaration préalable permet à la mairie de vérifier que l'installation respecte les règles locales, notamment celles du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La demande se fait via le formulaire Cerfa n°13703, et doit être accompagnée d'un plan de situation du terrain. Attention, la mairie peut refuser cette déclaration si la parcelle se trouve dans une zone non constructible, protégée (site classé, zone naturelle) ou soumise à des servitudes d'urbanisme. À noter : si la caravane est destinée à être utilisée comme logement (même temporairement), une autorisation spécifique ou un permis d'aménager peut être exigé, notamment pour les raccordements aux réseaux (eau, électricité).



Non, il n'est pas possible de louer librement une caravane stationnée dans son jardin. La location d'une caravane comme logement sur un terrain privé est strictement encadrée, voire interdite, si elle ne répond pas aux règles d'urbanisme locales. Le Code de l'urbanisme considère qu'une caravane destinée à la location est une forme d'hébergement léger, soumise aux règles des terrains de camping ou de parc résidentiel de loisirs. Pour proposer ce type de location, il faut généralement disposer d'un terrain classé pour cela (terrain de camping ou aire naturelle aménagée). De plus, les règles fiscales s'appliquent : louer une caravane installée sur un terrain privé peut entraîner le paiement de taxes notamment la taxe foncière, et des obligations déclaratives auprès des impôts.

Attention également aux questions de sécurité : en cas de problème (incendie, accident), la responsabilité du propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté la réglementation. Ainsi, louer une caravane dans son jardin ne s'improvise pas et nécessite des démarches spécifiques, une autorisation, voire un aménagement conforme aux normes d'hébergement touristique.

Au groupe scolaire

L'année 2026 a débuté avec une énième classe de neige qui s'est déroulée encore une fois sous les meilleurs auspices... De la neige, du soleil et un agréable environnement... Les CM1 et CM2 ont passé un super séjour qui sera gravé dans leur mémoire. Un grand merci à la municipalité qui tient à ce que ce séjour puisse avoir lieu tous les deux ans, un merci aux parents qui font aussi en sorte que cette classe de neige puisse avoir lieu et un énorme merci aux accompagnateurs pour leur engagement et leur implication. Et, évidemment, un merci à tous nos élèves qui ont été exemplaires.

Les 2 classes de PS/ GS ainsi que les CM1 ont à nouveau rencontré leurs intervenants du Parc régional de Gatinais pour leur projet sur la forêt et ils sont partis plusieurs fois se promener autour des étangs pour observer les arbres mais ils ont aussi participé à 3 ateliers pour s'initier à la photographie, l'écriture et au Land Art. Ils ont aussi mené des ateliers à l'école et ont continué leur magnifique fresque de la forêt.

Ils ont aussi travaillé avec les jeunes de l'IMPro de Vayres sur Essonne.

Dans le cadre du programme pHARe, pour lequel l'école est inscrite, les élèves de CM2 ont réalisé un clip audio pour la journée "Non au Harcèlement". Ce clip n'a pas été retenu du fait qu'il ne rentrait pas dans le format habituel mais il a obtenu le "coup de cœur artistique" décerné par M. Grégory Maciazek, Directeur adjoint des services de l'Education nationale.

C'est une grande fierté pour les élèves de CM2. Cette lutte contre le harcèlement est primordiale.

Pour la Chandeleur, la classe des CP/ CE2 s'est essayée au maniement de la spatule pour faire des crêpes sur un Billig. Bravo à eux !

Dans le thème culinaire, les PS/GS ont réalisé des marbrés et des galettes.

Les classes de maternelle ainsi que 2 autres classes d'élémentaire ont rencontré Véronique Massenot, une autrice/illustratrice à l'école. Les élèves ont pu discuter avec elle de son métier et elle leur a expliqué les étapes de fabrication d'un livre.

Les 3 classes de maternelle ont terminé leur projet carte de vœux. Les élèves ont chacun reçu une réponse dans la boîte aux lettres de l'école suite à l'envoi d'une carte de vœux. Nous attendrons ensuite avec impatience les réponses à l'école.

Vendredi 13 mars, l'ensemble du groupe scolaire a eu la chance d'être invité au salon des arts par l'ABV. Des bénévoles pour encadrer des petits groupes pour guider les élèves et leur présenter les œuvres. La classe des moyens a pu exposer au côté des adultes et présenter leurs totems réalisés avec Anmarie LEON.

Au groupe scolaire, suite....

Mardi 17 mars, nous avons passé une journée festive et costumée : le carnaval de l'école ! Chacun est libre de venir avec le costume de son choix et de travailler ainsi 😊

Deux artistes de Baulne, Christine et Marie Françoise sont venues à l'école montrer aux GS certaines de leurs œuvres ainsi que des œuvres d'artistes célèbres : van Gogh, Mondrian, Klimt, le Douanier Rousseau, Frida Callo, Matisse. Ils ont travaillé sur le thème : les arbres dans l'art.

Jeudi 19 mars, la cour de l'école élémentaire a accueilli l'évènement artistique : La Grande Lessive. Le thème de cette 2eme session était : le JE-NOUS, il y avait de nombreuses productions allant de la petite section au CM2.

Les classes de CP/CE2, CE1/CE2 et MS continuent leurs interventions avec Claire Monestier du conservatoire autour de l'écoute et la découverte des instruments. Ils sont en phase de création d'un paysage sonore à l'aide d'instruments de musique ou de percussions corporelles.

Les élèves de maternelle ont participé à une chasse à l'œuf dans la cour de l'école pour le plaisir de tous.

L'année continue avec encore plein de projets à vivre pour les élèves.



Le centre de loisirs

L'aventure se poursuit à Baulne avec une équipe toujours aussi dynamique et motivée.

Les mercredis sont rythmés de jeux de société, de sport, et de créations variées.

Les vacances de février ont propulsé l'accueil de loisirs dans le monde féérique du cinéma, des supers héros et des films animés.

Vos petites stars se sont bien amusées...en plus le pop corn était gratuit.

Musique, confettis et serpentins nous ont rassemblés le 11 avril pour un carnaval haut en couleurs, toujours une joie de vous y retrouver.

Pour les vacances de printemps, les enfants découvriront l'art sous toutes ses formes, à travers des ateliers variés et créatifs.

Pour finir cette année, nous embarquerons pour un grand "tour du monde", alors préparez vos valises le départ est prévu le 6 juillet.



Félicitations à Charline

Formée par le club « Mennecy Scrabble » lors de ses interventions dans plusieurs classes de CM1 et CM2 du secteur, Charline a su franchir les différentes étapes de sélection la menant jusqu'à la finale nationale du Concours de Scrabble Scolaire 2026, à Paris le 14 février 2026 au lycée Fenelon.

Chaque année, ils sont plus de 20 000 enfants sur la ligne de départ pour se qualifier en finale locale puis régionale. Cette dernière finale réunissait 102 participants de CM1, CM2 et 6e.

Brillamment classée 28ème mais aussi 1ère des élèves de CM2 du Comité Sud-Est Francilien, auquel appartient le club, Charline s'est qualifiée pour le Championnat de France Jeunes, à Tours le 17 avril 2026.

Vous aussi, vous pouvez suivre l'exemple de Charline en nous rejoignant pour jouer, apprendre, développer et entretenir vos compétences, rencontrer de nouvelles personnes et vous entraîner en vue de compétitions si vous le souhaitez.

Une prise en charge et un encadrement d'initiation vous seront proposés afin que vous puissiez jouer avec plaisir dès le début.

Informations pratiques : Les entraînements ont lieu le lundi de 13 h 45 à 18 h 00 (deux parties avec possibilité d'en jouer une seule) et le samedi (séance d'apprentissage plus technique et formation des jeunes à partir de 10 ans) de 9 h 45 à 12 h 00, Salle vollant avenue Darblay Mennecy. Pour tout renseignements complémentaires, consultez notre site : www.mennecyscrabble.fr



Nous félicitons également l'ensemble des élèves qui ont participé aux différentes étapes de sélection de ce concours. Par leur implication, leur sérieux et leur motivation, ils ont porté haut les couleurs de l'école tout au long de cette belle aventure, les menant jusqu'en demi-finale nationale. Leur parcours mérite d'être salué et constitue une véritable fierté pour tous.

La commune tient également à les remercier et à les féliciter pour leur participation et leurs belles réussites, qui seront récompensées prochainement.

Le repas des aînés

Le 25 janvier dernier, la commune a organisé un repas en l'honneur des aînés de plus de 65 ans, réunissant de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les convives ont pu profiter d'un repas servi, propice aux échanges et aux retrouvailles.

L'après-midi s'est poursuivie en musique avec Laurent, qui a animé la salle avec chants et ambiance musicale. Un blind test, autour d'un répertoire de plusieurs décennies, a également ravi les participants en faisant appel à leurs souvenirs.

À l'issue de cette belle journée, chaque convive est reparti avec une composition florale, une attention appréciée de tous.



Retour sur le carnaval

CARNAVAL Une belle réussite pour cette édition 2026 !



Le 11 avril dernier, la commune a vibré au rythme de son traditionnel carnaval, qui a rencontré un beau succès auprès des habitants.

Petits et grands se sont rassemblés pour admirer le défilé de plusieurs chars, hauts en couleur et richement décorés. Le centre de loisirs s'est particulièrement distingué avec un magnifique char très coloré. Enfants comme adultes étaient déguisés, apportant une touche de gaieté et de créativité tout au long du parcours.

La journée s'est poursuivie avec une chasse aux œufs organisée dans la cour de l'école, pour le plus grand bonheur des enfants.

En fin d'après-midi, la pluie s'est invitée, venant clôturer ces animations, sans toutefois entamer la bonne humeur des participants.

Les associations étaient également présentes, contribuant pleinement à la réussite de cette manifestation.

Cet bel après-midi a, une nouvelle fois, permis de réunir les habitants autour d'un moment de partage et de convivialité.



Manifestations communales

Retour sur le carnaval, suite



Escape game et fête du village

Fête du village – Rendez-vous le 4 juillet !

La commune est heureuse de vous inviter à la fête du village qui se déroulera le 4 juillet, une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

L'après-midi, **à partir de 14H**, venez vivre une expérience originale avec un **Escape game**, organisé par un prestataire spécialisé. Ouvert à tous, que vous soyez seul, entre amis ou en famille, ce moment ludique vous plongera dans une aventure immersive, accompagné et guidé par une équipe de professionnels.

En parallèle, des jeux de plein air seront mis à disposition pour le plaisir des petits comme des grands.

En soirée, la municipalité aura le plaisir de vous offrir l'apéritif, avant de laisser place à un moment convivial autour des barbecues, qui seront à votre disposition pour partager vos grillades et autres mets.

La journée se poursuivra dans une ambiance festive avec une animation musicale, pour terminer cette belle fête du village en musique, et une surprise est attendue dans la soirée.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment chaleureux !



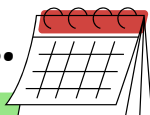
RDV au terrain de pétanque rue de la tourbière !

Des nouvelles de l'A.B.V.....

L'association s'est réunie début janvier pour fêter la nouvelle année autour d'un pot amical offert aux membres adhérents. Ce moment convivial a permis aux participants de dialoguer et d'échanger sur différents sujets liés à la vie de l'association.

À la fin du mois de janvier, la traditionnelle crêpes party a rassemblé un public nombreux. Les convives ont eu le plaisir de déguster des crêpes salées et sucrées, qui ont rencontré un franc succès. La soirée s'est poursuivie par une animation dansante menée par Stéphane, contribuant à l'ambiance festive.

Au mois de mars ...



Des histoires pour petits et grands

En mars, la soirée contes a séduit des participants plus nombreux que l'année précédente. Aurélie, la conteuse, nous a emmené dans un voyage poétique au cœur d'un royaume imaginaire, s'appuyant sur la question « Et toi, qu'est-ce que tu as changé ? » pour inviter chacun à la réflexion personnelle.



Retour sur le salon d'art de Baulne

Puis place au salon d'art, où les peintres de notre section ont exposé leurs œuvres ainsi que celles d'artistes invités. Près de 200 visiteurs sont venus admirer les créations présentées (tableaux, sculptures).

Pour la première année, participation des élèves de la classe de Madame Dubois, ayant travaillé avec une plasticienne baulnoise, ont exposé leurs réalisations. De belles réalisations ont été primées par le prix de l'ABV et celui de la municipalité.

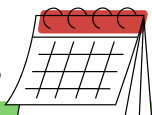


Concert Rock à Baulne

Le dernier week-end de mars a été marqué par le concert d'**Hitandzik**, qui a enflammé la salle. Les musiciens et chanteurs ont été chaleureusement applaudis et ont proposé, entre autres, une balade irlandaise ainsi que des reprises de Louis Bertignac, du groupe AC/DC et d'autres standards, pour le plus grand plaisir du public.

Des nouvelles de l'ABV, suite

Au mois d'avril ...



L'ABV a pris part au carnaval en collaboration avec la municipalité. Les membres ont réalisé un char, les beignets traditionnels étaient au rendez-vous et ils ont eu un vif succès. Merci à Thierry pour le prêt du véhicule.

Présentation de l'atelier « **Mains et Créations** ».

Cet atelier qui se tient le lundi à 14 heures, à la salle Pouteau, a vraiment décollé ! Chaque semaine, nous sommes régulièrement neuf participants, et chacun apporte son lot d'idées nouvelles et inspirantes.

Ensemble, nous avons déjà réalisé : pièges à frelons, broderie, construction de mini maisons, tricot, bracelets de perles, pouring et bien d'autres projets.

L'essentiel, le plaisir de se retrouver, de créer et d'échanger en groupe, plutôt que de rester isolé chez soi.



Nos prochains rendez-vous Au terrain de boules:

- **Brocante des Étangs le 31 mai.** Inscription auprès de Bruno (06.20.17.67.14) → Tarif 20 euros avec une voiture métrage jusqu'à 15 mètres, 30 euros avec un camion max 25 mètres.



- **Fête du village** avec la municipalité le **4 juillet**.



- **Assemblée Générale** : Salle Pouteau le **29 septembre à 19 h**, suivie du verre de l'amitié. Renouvellement des adhésions et inscriptions pour 2026/2027, présentation des activités et festivités à venir pour l'année. Nous vous attendons nombreux !



Chaque
semaine

REJOIGNEZ-NOUS!

- Salle Pouteau à 14 H 00 :
Lundi : **mains créatives** - Mardi : **Peinture** - Jeudi : **Généalogie**
- Salle des boules à 17h30 tous les mardis : **Jeux de société**
1er et dernier mardi du mois 2 séances à 17h30 et 20h30



L'ABV souhaite connaître votre intérêt pour la mise en place, à la prochaine rentrée, de cours de danse pour les adolescents ainsi que d'activités de gym ouvertes à tout public. Contactez nous par **Mail** : assobaulnevillage@yahoo.com ou **facebook** : [abvbaulne](https://www.facebook.com/abvbaulne)

Collecte du panier solidaire



La collecte du Panier solidaire se tiendra cette année le **10 octobre 2026**, à la salle du conseil municipal. Cette action de solidarité permet de soutenir les personnes les plus démunies. En 2025, plusieurs familles Baulnoises ont ainsi pu en bénéficier.

Les jardiniers en Essonne



Samedi 6 et Dimanche 7 Juin : Des adhérents de Jardiniers en Essonne (et quelques autres jardiniers) **ouvrent leurs jardins gratuitement dans le cadre de « Secrets de Jardins en Essonne »**, dont plusieurs sont à Baulne.

Dimanche 21 Juin : à D'Huisson Longueville, atelier bouturage à 14h30 à l'espace culturel, Rendez-vous au 2 route d'Étampes. Vous voulez faire des plantations plus denses à moindre coût ? Faire de petits cadeaux à vos amis ? Venez découvrir ou approfondir des méthodes simples pour multiplier les arbustes et certaines plantes vivaces. **Inscription obligatoire** (nombre de places limité) auprès de Michèle Lelarge (michele.lelarge@gmail.com).

Dimanche 5 Juillet : à Bouray, participation à la Fête Éco-logique : troc, exposition-jeux sur «la Magie du Fruit et de la Graine» et autres jeux ; pour ceux qui s'intéressent aux plantes quel que soit leur âge, 10h-18h, complexe du Noyer Canteau à Bouray.

→ L'association propose également des sorties nature sur inscription, accessible aux adhérents de l'Association.

→ N'hésitez pas à vous inscrire à l'Association des jardiniers en Essonne, tous les renseignements contacter l'association : lolo.bouchy@gmail.com. La cotisation annuelle est de 22€. **Bulletin d'inscription aux Jardiniers en Essonne à scanner**



Kermesse des écoles



Les délégués de parents d'élèves (l'APEB) ont le plaisir d'annoncer l'organisation de la traditionnelle kermesse des écoles, qui se tiendra le samedi 20 juin 2026 dans la cour de l'école élémentaire.

Petits et grands sont invités à venir partager un moment convivial de 14h à 18h autour de nombreux jeux, animations et surprises pour les enfants. Cet après-midi festif sera l'occasion de se retrouver avant les vacances d'été dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Les familles, habitants de la commune et amis des écoles sont les bienvenus pour profiter ensemble de cette belle fête de fin d'année scolaire. Nous vous attendons nombreux !

Baulne et son histoire

Des racines mérovingiennes à l'organisation paroissiale

L'importance de Baulne remonte au haut Moyen Âge, comme en témoignent les découvertes archéologiques au lieu-dit « Au-dessus de Baune ». Des fouilles y ont révélé plusieurs niveaux d'inhumations, allant de la fin de l'Antiquité au début de la période mérovingienne, incluant des sarcophages en plâtre décorés de croix de Malte et de motifs monogrammatiques. Cette présence chrétienne ancienne est confortée par l'existence historique de la chapelle Saint-Fiacre, jadis située à l'extrémité du terroir communal. Au Moyen Âge central, la paroisse Saint-Étienne est déjà bien établie, et ses registres témoignent d'une vie religieuse continue.

L'Âge d'Or : Prospérité et Domaine Royal

Le XII^e siècle et le début du XIII^e marquent ce que les historiens nomment « l'âge d'or » de la région. À cette époque, Baulne fait partie de la châtellenie de la Ferté-Alais. Un tournant politique majeur survient en septembre 1259, lorsque le roi Louis IX (Saint Louis) achète le château de la Ferté, intégrant ainsi Baulne au domaine royal.

L'économie locale repose alors sur une agriculture céréalière florissante, dont les surplus sont acheminés vers Paris.

L'énergie hydraulique est au cœur de cette activité : alors que les moulins à bras disparaissent, Baulne se dote de deux moulins à eau sur l'Essonne. Le Moulin du Gué (ou Moulin du Guay), dont l'origine remonte à cette période, demeure le vestige le plus tangible de cette prospérité, bien que des traces d'un second moulin soient encore visibles en aval. Parallèlement, l'Église renforce l'encadrement social par la fondation de la léproserie Saint-Lazare, comprenant une maison hospitalière et une chapelle face au Moulin du Gué.

Les tourments de la guerre de Cent Ans

Cette ère de croissance prend fin avec le déclenchement de la guerre de Cent Ans. La région devient le théâtre de luttes sanglantes et de pillages. Entre Corbeil et Étampes, les troupes anglaises pratiquent la politique de la terre brûlée, et l'on estime que le château de la Ferté-Alais est rasé vers 1358. À l'insécurité militaire s'ajoutent les ravages de la peste et les révoltes paysannes des « Jacques », qui sèment l'anarchie dans la vallée de l'Essonne.

Malgré un bref répit vers 1365, le conflit s'enlise avec les guerres civiles entre Armagnacs et Bourguignons. Un épisode marquant est le passage de Jeanne d'Arc par la Ferté-Alais alors qu'elle se dirigeait vers Orléans.

.../...

Baulne et son histoire, suite ...

Vers la reconstruction

Le conflit laisse une commune et une région dépeuplées. Ce n'est qu'après la bataille de Monthéry en 1465, sous Louis XI, que l'autorité royale se raffermirait. Vers 1500, le pays entame son relèvement, porté par le développement des foires et la construction de halles dans les cités voisines, mettant un terme aux siècles de fer de la période médiévale. À la fin du XIV^e siècle, la seigneurie de Baulne passe entre les mains de seigneurs tels que Jean de la Bouessière (1391), avant de devenir, au XVI^e siècle, la possession de la famille du Moulin.

Réponses aux devinettes de Baulne



1 - La particularité de la gare de La Ferté-Alais est que le bâtiment est à cheval sur les deux communes (Baulne et la Ferté Alais). Sur le fond de carte Géoportail avec les limites administratives, on voit que 2/3 du bâtiment est situé à La Ferté Alais et 1/3 à Baulne. Ce n'est d'ailleurs pas un cas isolé. Il existe des bâtiments à cheval sur plusieurs communes voire départements.



2 - Ceci est un arc de décharge, un vestige architectural très courant dans les maisons anciennes. Son objectif principal est de détourner le poids de la maçonnerie située au-dessus vers les côtés, plutôt que de laisser toute la pression s'exercer verticalement sur un point faible le plus souvent pour protéger un linteau si une fenêtre ou une porte se trouve juste en dessous.



3 - La particularité de ce mur réside dans la construction qui descend jusqu'au bas du mur en son milieu et qui semble être un contrefort. Le mystère réside dans l'utilité de ce contrefort que l'on trouve plus généralement dans des édifices religieux. Dans les constructions anciennes, l'ajout d'un contrefort n'était jamais une décision esthétique, mais une réponse pragmatique à un problème de stabilité structurelle, notamment pour contrer la "poussée latérale" ou pour renforcer un mur porteur affaibli..



Remise de l'inventaire du Patrimoine

Comme déjà évoqué dans le précédent Baulne Info, l'inventaire du patrimoine a été réalisé. Lors d'un conseil syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français, le rapport d'inventaire a été officiellement remis au délégué de la commune.

Ce travail constitue une étape importante pour notre commune. Il nous permet désormais de disposer d'une connaissance précise et structurée de notre patrimoine bâti, paysager et historique. Cette base de référence sera un véritable outil d'aide à la décision pour mener, dans les années à venir, nos actions de préservation, de restauration et de valorisation de l'identité de Baulne. À travers cette démarche, la municipalité souhaite protéger et transmettre aux générations futures les éléments qui font la richesse et le caractère de notre village.



Le Parc du Gâtinais au service des habitants

Penser aujourd'hui à son maintien à domicile

Anticiper pour préserver son autonomie
Aménager son logement pour plus de sécurité et de confort
Être accompagné des solutions et des aides financières adaptées

Anticiper aujourd'hui, c'est choisir pour demain

Avec l'avancée en âge ou l'apparition de difficultés de mobilité, adapter son logement devient un enjeu essentiel pour continuer à vivre chez soi en toute sécurité et dans de bonnes conditions de confort.

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français accompagne désormais les habitants dans cette démarche grâce à un dispositif gratuit d'accompagnement aux travaux d'adaptation du logement, en complément de l'aide nationale MaPrimeAdapt'.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?
Un accompagnement gratuit pour adapter votre logement et bien vivre chez vous plus longtemps.

CE DISPOSITIF S'ADRESSE :

- AUX PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS
- AUX PERSONNES DE 60 À 69 ANS SOUS CONDITIONS DE PERTE D'AUTONOMIE (GIR)
- AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PRÉSENTANT UN TAUX D'INCAPACITÉ D'AU MOINS 20% OU BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS
Les habitants intéressés peuvent bénéficier gratuitement d'informations et d'un accompagnement personnalisé.

01 64 98 11 79
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE
<https://ele-du-prn-gatinais-francais.reservio.com>

Parc naturel régional du Gâtinais français | Anticiper aujourd'hui, c'est choisir pour demain. | Sécurité | Confort | Autonomie

Afin de faciliter les démarches, l'Espace France Rénov' du Parc Naturel Régional du Gâtinais français propose un accompagnement personnalisé assuré par SOLIHA, opérateur spécialisé de l'amélioration de l'habitat.

Cet accompagnement comprend :

- Un diagnostic du logement,
- Des conseils adaptés à chaque situation,
- L'aide au montage des dossiers administratifs,
- Le suivi du projet jusqu'à la réalisation des travaux.

Selon les ressources du foyer, l'aide MaPrimeAdapt' peut financer jusqu'à 70 % du montant des travaux.

La CPAM nous conseille

La vaccination



Le vaccin contre les infections à papillomavirus humains est désormais pris en charge jusqu'à 26 ans. Recommandations et schéma vaccinal du Gardasil 9 en rattrapage.

Les études disponibles sur le vaccin Gardasil 9 montrent qu'il est efficace pour prévenir les lésions précancéreuses de haut grade du col de l'utérus et les verrues génitales dans une population de femmes et d'hommes âgés de 16 à 26 ans.

La vaccination dans le cadre du rattrapage pour les adolescents et jeunes adultes n'ayant pas été vaccinés entre 11 et 14 ans est désormais recommandée et prise en charge par l'Assurance Maladie entre 15 ans et 26 ans révolus selon un schéma de 3 injections :

la 2e injection a lieu 2 mois après la 1re ; la 3e est faite 6 mois après la 1re.

Depuis 2023, les pharmaciens et les infirmiers peuvent prescrire et administrer le vaccin contre les HPV dès l'âge de 11 ans.

Il est pris en charge à hauteur de 65 % par l'Assurance Maladie. Au-delà de 26 ans, il n'est pas recommandé et non pris en charge.

Covid-19 : la campagne de vaccination de printemps ouverte jusqu'au 30 juin

Les personnes les plus à risque de forme grave de Covid-19 et celles dont la protection immunitaire diminue plus rapidement dans le temps peuvent recevoir une nouvelle dose de vaccin **à partir du 20 avril et jusqu'au 30 juin 2026**.

Qui est concerné ?

Les personnes pour lesquelles il est recommandé de renouveler leur vaccin sont :

les personnes âgées de 80 ans et plus ;

- les patients immunodéprimés, quel que soit leur âge ;
- les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge ;
- et toutes les personnes à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale.

Quand le faire ?

Il est possible de recevoir une dose de vaccin entre le 20 avril et le 30 juin, si la dernière injection ou infection au Covid-19 date d'au moins 3 mois.

Important : faire son rappel au cours du printemps permettra d'être protégé pendant la période estivale.

Il faut **prendre rendez-vous directement avec son professionnel de santé**. Il n'y a **aucun document** à présenter. À noter : la vaccination est **prise en charge à 100 %**.

Le département nous informe

Le festival sport et nature



LE FESTIVAL SPORT ET NATURE FAIT SON RETOUR !

Fort de son succès, le Département de l'Essonne organise la troisième édition du Festival sport et nature le **samedi 23 mai** au **Domaine départemental de Chamarande**. Objectifs : faire découvrir gratuitement de nouvelles activités en plein air et sensibiliser les participants à un comportement plus responsable envers la nature.

Une multitude d'activités et d'ateliers seront à découvrir, adaptés à tous les âges, envies et aptitudes physiques : char à voile, équitation western, pêche, escalade sur rocher, fauteuil tout terrain, etc. Des foodtrucks seront sur place pour se restaurer.

Nouveauté cette année au festival ! L'association Les foulées des galopins organise des courses et trails caritatifs au profit d'associations : 1 km enfant, 5km, course 10km, 17km et 32 km.

Inscription sur lesfouleesdesgalopins.fr.

Et ce même week-end, ne manquez pas le meeting aérien « **Le temps des hélices** » à l'aérodrome de Cerny - La Ferté-Alais.

Fort de son succès, le Département de l'Essonne organise la troisième édition du Festival sport et nature le **samedi 23 mai** au **Domaine départemental de Chamarande**.

Objectifs : faire découvrir gratuitement de nouvelles activités en plein air et sensibiliser les participants à un comportement plus responsable envers la nature.

Une multitude d'activités et d'ateliers seront à découvrir, adaptés à tous les âges, envies et aptitudes physiques : char à voile, équitation western, pêche, escalade sur rocher, fauteuil tout terrain, etc. Des foodtrucks seront sur place pour se restaurer.

Nouveauté cette année au festival ! L'association Les foulées des galopins organise des courses et trails caritatifs au profit d'associations : 1 km enfant, 5km, course 10km, 17km et 32 km. **Inscription sur lesfouleesdesgalopins.fr.**

Et ce même week-end, ne manquez pas le meeting aérien « **Le temps des hélices** » à l'aérodrome de Cerny – La Ferté-Alais. Plus d'infos et programmation sur www.essonne.fr

Le Tremplin jeune citoyen

Le Département encourage l'engagement citoyen des jeunes Essonniens en proposant deux dispositifs adaptés à chaque âge. Que ce soit au collège, dans une association ou au sein d'une collectivité, les jeunes peuvent valoriser leur investissement et bénéficier d'un soutien financier pour leurs projets grâce au Tremplin jeune citoyen.

Vous pourrez réaliser vos demandes tout au long de l'année, du 1er janvier au 31 décembre sur le site du département



Information importante :

→ Pour les jeunes de 15-17 ans et les 18-21 ans commençant leur mission APRÈS le 1^{er} mars 2026 : Les nouveaux barèmes (15h = 150 € ou 25h = 250 €) et la règle du reste à charge de 10 % s'appliquent.

Contacts - Service Tremplin jeune citoyen

Permanence téléphonique :

mercredi et vendredi de 14 h à 17 h

01 60 91 93 54 / 01 60 91 95 03 / 01 60 91 93 53

tremplincitoyen@cd-essonne.fr

<https://www.essonne.fr/a-votre-service/education-et-jeunesse/sengager-avec-le-tremplin-jeune-citoyen>

L'ARS communique

Contre la prolifération du moustique tigre

En 2024, le moustique tigre a fortement progressé en métropole, touchant plus de la moitié des départements, dont l'ensemble de l'Île-de-France.

En Essonne, 41 communes sont déjà colonisées. Ce moustique représente un enjeu sanitaire majeur car il est vecteur de maladies (dengue, chikungunya, Zika) et génère aussi des nuisances importantes.

Pour se débarrasser du moustique tigre, une seule solution : adopter les bons gestes pour supprimer les eaux stagnantes où il pond ses oeufs et prolifère.

Maintenons les bons gestes !



Check-list des actions anti-moustique tigre scanner le QRcode

#1



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants, matériel de jardinage, cendriers...)

#2



Vider les récipients, renouveler l'eau des contenants (arrosoirs, gamelles...)

#3



Vérifier le bon écoulement des gouttières (enlever les feuilles des gouttières au moins 1 fois par an)

#4



Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins, bacs de récupération de pluie...) et les piscines non utilisées

#5



Ne pas laisser l'eau des plantes et des fleurs stagner

De retour de voyage ?

En cas de symptômes tel que courbatures, forte fièvre, maux de tête, **contactez rapidement votre médecin et protégez-vous des piqûres.**



Poursuivons la mobilisation !

Nouveau centre de radiologie



Hôpital
Georges-Clemenceau
AP-HP

Bonne nouvelle pour les habitants du territoire :

- Un service de radiologie conventionnelle est désormais accessible au sein de Hôpital Georges-Clemenceau à Champcueil. Ce nouveau service, ouvert aux consultations externes, permet aux patients de bénéficier d'exams de radiologie sans nécessiter d'hospitalisation.
- Destiné aux personnes de plus de 18 ans, ce service accueille les patients uniquement sur rendez-vous, notamment **via la plateforme Doctolib**.
- ⌚ Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi, en général le matin de 9h30 à 12h00.
- Par cette ouverture, l'hôpital renforce son rôle d'acteur de santé de proximité, en offrant une solution pratique et accessible aux habitants du secteur.



La Région Ile de France propose



Envie de vous dégourdir les jambes et de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales d'Île-de-France ?

La Région propose **bougeott**, une application gratuite de marche, de running et désormais de vélo, disponible sur **l'App Store et Google Play**.

Depuis juin 2025, l'application s'est enrichie de nouveaux parcours et d'un mode « vélo », pour offrir encore plus de possibilités de découverte.

Grâce à la géolocalisation, bougeott propose des itinéraires personnalisés selon vos envies : **marche, course, vélo, balades en ville, en forêt, au bord de l'eau ou en pleine nature**. Il est également possible de télécharger les parcours pour en profiter hors connexion et d'enregistrer ses itinéraires favoris.

Accessible à tous, sans niveau particulier, l'application permet de profiter simplement des plus beaux espaces franciliens tout en pratiquant une activité de plein air.

Les règles de bonnes pratiques

Bonnes pratiques de voisinage : travaux d'été et jardinage

Avec l'été, les travaux de bricolage et de jardinage se multiplient. Pour préserver la tranquillité de tous, il est important de respecter quelques règles simples de bon voisinage.

Les travaux bruyants (tonte, perceuse, tronçonneuse, etc.) doivent être réalisés aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h30 – 19h30
- le samedi : 9h – 12h et 15h – 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h



Il est également recommandé de limiter la gêne sonore, d'entretenir régulièrement son jardin (haies, déchets verts) et de privilégier des solutions comme le compostage ou la déchèterie, **le brûlage étant interdit**.

Le respect de ces règles simples contribue à la tranquillité et au bien vivre ensemble dans la commune.

Don du sang : sauvons des vies



Le don du sang est essentiel pour soigner de nombreux patients chaque jour. Organisé par l'Établissement Français du Sang, il permet en un geste simple de sauver des vies. Nous vous invitons, si vous le pouvez, à donner votre sang régulièrement.

L'Opération Tranquillité Vacances

Ce service en ligne permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

Il s'agit de...

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de la gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie.

Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée. Il est toujours possible de se rendre à la gendarmerie la plus proche.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>



EN CAS D'URGENCE, appelez le 17 ou le 112.
En cas de difficulté à parler ou entendre, accédez au site 114

Programme des événements sur la commune

Dimanche 31 mai : Recyclerie à la Salle Pouteau (après-midi) et vide grenier sur le terrain de Pétanque (toute la journée)

Dimanche 14 juin : Théâtre à la salle Pouteau par le conservatoire de la CCVE

Samedi 20 juin : Kermesse des écoles

Samedi 4 juillet : Escape Game et la fête du village terrain de pétanque

En septembre : Essonne Verte Essonne Propre (date à définir)

Samedi 10 octobre : Collecte au profit du panier solidaire

Samedi 17 octobre : Remise des récompenses et accueil des nouveaux arrivants

Samedi 31 octobre : Soirée Halloween

Vendredi 20 novembre : Soirée Beaujolais

Du Vendredi 3 au dimanche 5 décembre : Téléthon

Responsable de la publication : Xavier Guilbert - Responsable de la communication : Nelly Fels et les membres de la commission information - Impression ID IMPRIM - LA FERTE ALAIS